

Le 8 juin 2021

Chers parents et tuteurs,

Les 15 derniers mois de la pandémie de COVID-19 ont été très difficiles, surtout pour nos enfants et nos jeunes. Les vaccins approuvés nous offrent la chance de contenir enfin le virus et de reprendre les activités qui sont si importantes pour assurer la santé et le bien-être de nos familles. Au cours des derniers mois, des parents m'ont posé des questions sur ces vaccins et, étant moi-même une mère, je comprends que vous souhaitez faire un choix éclairé afin d'assurer la sécurité de votre famille. Je profite donc de cette lettre pour vous transmettre quelques renseignements sur ces vaccins.

Les vaccins renforcent le système immunitaire en stimulant la production d'anticorps, ce qui aide à prévenir et à combattre les maladies. Se faire vacciner contre la COVID-19 est un moyen sécuritaire de vous protéger et de protéger votre famille. Ils sont aussi efficaces, même contre les différentes souches de variants connus. C'est donc beaucoup moins dangereux de se faire vacciner que d'attraper la COVID-19.

Qui peut se faire vacciner contre la COVID-19?

Tous les Albertains nés en 2009 ou avant, incluant les enfants qui auront 12 ans au cours de cette année, peuvent recevoir dès maintenant une première dose de vaccin contre la COVID-19. Les deuxième doses seront offertes progressivement à partir de juin. Si votre enfant (âgé de plus de 12 ans) et vous-même n'avez pas encore reçu une dose de vaccin, vous pouvez obtenir un rendez-vous en contactant une [pharmacie participante](#), en utilisant l'[outil de réservation en ligne](#) d'Alberta Health Services ou en composant le 811. Certains médecins de famille administrent aussi les vaccins contre la COVID-19.

Les jeunes nés entre 2004 et 2009 peuvent recevoir le vaccin [Pfizer](#) alors que les personnes nées en 2003 et avant peuvent recevoir les vaccins Pfizer ou [Moderna](#). Ces deux vaccins contiennent le même ingrédient médicinal, sont efficaces et sécuritaires et nécessitent deux doses pour une immunité complète. La plupart du temps, les jeunes de moins de 18 ans ont besoin du consentement de leurs parents pour se faire vacciner. Si un parent/tuteur est présent lors du rendez-vous de vaccination, celui-ci peut alors donner son consentement verbal. Si le jeune n'est pas accompagné, il doit alors remettre un formulaire de consentement signé par ses parents/tuteurs à la personne qui administrera le vaccin. Le formulaire de consentement est disponible à albertahealthservices.ca/frm-21765.pdf.

Pour ce qui est des enfants nés en 2010 ou après (âgés de 11 ans et moins), ils **ne peuvent pas** recevoir les vaccins contre la COVID-19. Des études chez les enfants de moins de 12 ans sont toutefois en cours pour évaluer l'efficacité des vaccins et surveiller d'éventuels effets secondaires. En attendant d'avoir les résultats de ces études, probablement cet automne, les adultes et les enfants plus âgés peuvent protéger les plus jeunes contre ce virus en se faisant vacciner contre la COVID-19 dès que possible.

La sécurité des vaccins et autres détails

Certains d'entre vous s'inquiètent peut-être au sujet des vaccins contre la COVID-19. S'informer, encore et toujours, est un bon moyen de se rassurer. Les vaccins administrés en Alberta sont utilisés partout dans le monde depuis plus de six mois et ils sont sécuritaires. De plus, les vaccins ne peuvent

pas donner la COVID-19. Toutefois, après leur vaccin, les personnes ont souvent mal au bras et sont un peu fatiguées pendant un ou deux jours, alors que quelques-uns ont de la fièvre ou des courbatures. Quant aux effets secondaires plus graves, comme les réactions allergiques, ils sont rares et les professionnels de la santé qui vaccinent les Albertains savent quel traitement administrer en cas d'urgence.

Certaines personnes peuvent aussi avoir peur des aiguilles ou de la douleur ressentie après la vaccination. Si c'est le cas de votre enfant ou de vous-mêmes, vous pouvez lire les trucs et conseils d'Alberta Health Services à ahs.ca/VaccineComfort (en anglais) et ses deux documents traduits en français: [Informations pour l'amélioration du confort lors de la vaccination](#) et [Soulager la douleur et la détresse avant, pendant et après la vaccination](#).

Si votre enfant ou vous avez d'autres questions sur les vaccins, il est important de consulter des sources fiables parce que l'information publiée sur Internet n'est pas toujours vraie. Ainsi, pour trouver des renseignements fiables sur les vaccins contre la COVID-19, vous pouvez consulter les sites Web du [ministère de la Santé Alberta](#) (en anglais seulement), d'[Alberta Health Services](#) (en anglais avec plusieurs documents en français) et du [gouvernement du Canada](#). De plus, de nombreuses ressources du gouvernement de l'Alberta ont été traduites en 13 langues différentes et sont disponibles [en ligne](#). Et si vous avez des questions sur votre santé et sur les vaccins contre la COVID-19, je vous encourage à en parler à un professionnel de la santé.

Les vaccins peuvent vaincre la COVID-19.

Déjà, un grand nombre d'Albertains ont obtenu une protection vaccinale contre la COVID-19. Vous pouvez voir les progrès de notre campagne de vaccination en cliquant [ici](#). Bien qu'il n'y ait pas de vaccin « parfait », seulement 0,2 % des personnes ayant reçu au moins une dose de vaccin depuis le 1^{er} janvier dernier ont contracté la COVID-19 quatorze jours après l'injection (le corps a besoin d'au moins 2 semaines pour bâtir une défense immunitaire contre le virus). Ainsi, si les Albertains continuent à se faire vacciner en grand nombre et à utiliser les bonnes pratiques d'hygiène (ex. : lavage des mains et port du masque à l'intérieur) jusqu'à ce que tous aient eu la chance de se faire vacciner, nous pourrions nous protéger et protéger nos proches et notre entourage contre la COVID-19. D'ici quelques mois, nous pourrions même ne plus avoir besoin de mesures sanitaires strictes pour empêcher la propagation du virus.

Alors que nous rêvons tous du jour où la protection vaccinale nous permettra enfin de faire davantage de choses, il faudra continuer à nous entraider et à nous soutenir pendant la transition. Comme vous le savez, la dernière année a été difficile et plusieurs personnes présentent des problèmes de santé mentale. Si c'est votre cas ou le cas d'un proche, vous pouvez obtenir de l'aide en consultant [Help In Tough Times](#) (Alberta Health Services) ou en composant le 811.

Les vaccins redonnent de l'espoir et cet espoir est plus fort grâce à notre désir commun de travailler ensemble. Merci de tout ce que vous avez fait au cours de la dernière année pour aider votre famille et votre collectivité à traverser cette pandémie. Ensemble, nous allons nous en sortir.

Cordialement,



D^{re} Deena Hinshaw, BSc, MD, MPH, CCFP, FRCP
Chief Medical Officer of Health